CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97272** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2028**

ÉDITÉ LE 04/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 12 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES 347778946
Siret : 347 778 946 00025
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 9128401-0
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60900045

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60900045

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : SOC AZUREENNE DE GAINES

Sigle : SAGA
81 AVENUE CYRILLE BESSET
06800 CAGNES-SUR-MER

Téléphone : 04 93 22 85 83 **Fax :** 04 93 73 25 61
Portable : 06 12 44 28 81
Responsabilité légale :
VIGNE BAPTISTE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.gaines06.fr
E-mail : saga@gaines06.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 744 910 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	8	09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/11/2026 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.